

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 13 décembre 2022

Délibération n°2022-094 : Création d'un centre d'entraînement National Universitaire de Voile

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;

Vu l'arrêté NOR : ESRS1933751A du 18 décembre 2019 portant approbation d'une convention de coordination territoriale ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés la création d'un centre d'entraînement National Universitaire de Voile (CENUV).

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Membres en exercice : 28
Membres présents : 15
Membres représentés : 6

Suffrages exprimés : 21

- Pour : 21
- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe :

- Protocole d'accord relatif à la création d'un centre d'entraînement national universitaire de voile

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 décembre 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff –CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

